

LC0026/09/88/0221

REPUBLIQUE RWANDAISE

FrS 222.650 -



MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

GENDARMERIE NATIONALE

29 SEP. 1988

Vu et approuvé par le

- Comptable de Préfecture

- Nom Muatinze

- Prénom Alexis

- Code 026

BON DE DEPENSE

Pour la somme de (1) DEUX CENT VINGT DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS.

Motif Paiement facture d'achat de 800 l d'essence et de 2.500 l de mazout (RT LOG/88/1621 d'EM Gd N).

Payé par le Caissier n° 096
le 29 SEP. 1988

A CYANGUGU le 28 Sep 19 88

Vu payer, le ou les témoins :

SLt KARAMBIZI

1SM SERUDONYOLI L

Vu pour approbation, vérification et imputation à charge de l'Art 18.102.03.02.11

Engagement n° 09 /88

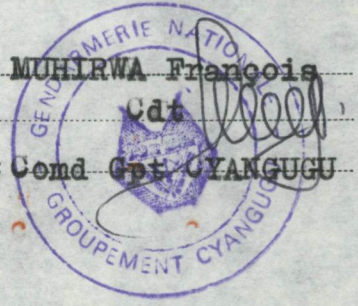
du 28 Sep 88

Le S/Gestionnaire des crédits
Cond Opt CYANGUGU

Nom : MUHIRWA Francois

Grade : Cdt

Fonction : Cond Opt CYANGUGU



Inscrit au livre de caisse sous le n° du

Le Comptable

POUR ACQUIT

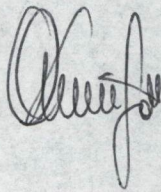
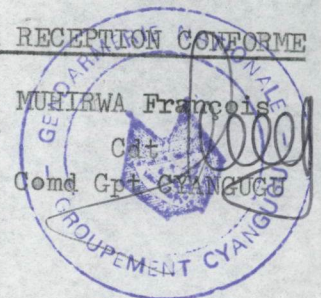
(1) En toutes lettres

- FACTURE -

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Défense Nationale, Gendarmerie Nationale doit à la STATION ERP CYANGUGU une somme de DEUX CENT VINGT DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (222.650-FRW) pour avoir fourni au Gpt CYANGUGU 800 litres d'essence à 68 Frw le litre et 2.500 litres de Mazout à 67,3 Frw le litre.

S O I T :	800 l d'essence	x	68 Frw	=	54.400 Frw
	2.500 l de mazout	x	67,3 frw	=	168.250 Frw
	TOTAL				<u>222.650</u> FRW

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE: DEUX CENT VINGT DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE FRANCS RWANDIAS.-

LE FOURNISSEURSTATION ERP
CYANGUGU

POUR RECEPTION CONFORME


MUHIRWA Francois
Cdt
Comd Gpt CYANGUGU

POUR ACQUIT
